

ARRETE ARS/PDL/DG/DADSPS/2017/0030

modifiant l'arrêté ARS/PDL/DG/DADSPS/2017/0020

***relatif à la composition de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements
médico-sociaux de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie***

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
PAYS DE LA LOIRE**

- VU les articles L.1432-4 et L.1434-17 du code de la santé publique ;
- VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé,
- VU le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de santé et de l'autonomie ;
- VU le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU le décret du 22 septembre 2017 portant nomination de Monsieur Jean-Jacques COIPLÉ, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire à compter du 1er octobre 2017 ;
- VU l'arrêté ARS/PDL/DG/DADSPS/2017/026 du 23 novembre 2017 relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Pays de la Loire ;

Sur proposition des organismes concernés ;

Sur proposition du Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire ;

ARRETE

Article 1

La commission spécialisée pour les prises en charge et les accompagnements médico-sociaux de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie dont les missions sont définies par le décret du 31 mars 2010, est ainsi composée :

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

a) Un Conseiller Régional

- Titulaire : En attente de désignation
- Suppléant : En attente de désignation
- Suppléant : En attente de désignation

b) Deux présidents du Conseil Départemental, ou leurs représentants

- Titulaire : **Mme Claire TRAMIER**, vice-présidente personnes en situation de handicap du conseil départemental de Loire-Atlantique *En attente de désignation En attente de désignation*
Suppléant : **Mme Annaïg COTONNEC**, vice-présidente vieillissement et personnes âgées du conseil départemental de Loire-Atlantique
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : **Mme Marie-Pierre MARTIN**, vice-présidente du conseil départemental de Maine-et-Loire
Suppléant : **Mme Maryvonne MARTIN**, conseillère départemental de Maine-et-Loire
Suppléant : *En attente de désignation*

c) Un représentant des groupements de communes

- Titulaire : *En attente de désignation*
Suppléant : *En attente de désignation*
Suppléant : *En attente de désignation*

d) Un représentant des communes

- Titulaire : *En attente de désignation*
Suppléant : *En attente de désignation*
Suppléant : *En attente de désignation*

Collège 2 : Représentants des Usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Deux représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1, et œuvrant dans le domaine sanitaire

- Titulaire : **Mme Anne HIEGEL**, représentante de la France Rein Pays de la Loire
Suppléant : **Mme Françoise GUERIN-GIACALONE**, directrice du service régional, AFM Pays de la Loire
Suppléant : **M. Yves MOULLEC**, Président de l'association A la recherche du souffle
- Titulaire : **Mme Christelle MOYON**, vice présidente d'Autisme Fédération Bretagne Pays de la Loire
Suppléant : **M. Francis VEL**, représentant de Bucodes / Surdifrance, vice-président de Surdi49
Suppléant : **Mme Martine ROUTON**, représentante de l'association Valentin Haüy (AVH), aide aux aveugles et malvoyants.

b) Deux représentants des associations de retraités et personnes âgées

- Titulaire : **M. Roger RAUD**, représentant de l'union syndicale des retraités CGT, CDCA 49
Suppléant : *En attente de désignation*
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : *En attente de désignation*
Suppléant : *En attente de désignation*
Suppléant : *En attente de désignation*

c) Deux représentants des associations des personnes handicapées, dont une association intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

- Titulaire : **M. Pierre GIRAUD**, délégué régional de l'UNAFAM, Pays de la Loire
Suppléant : **M. Mamady KABA**, représentant de l'association départementale des infirmes moteurs cérébraux (ADIMC) 72
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : **M. Rémi TURPIN**, président de l'APAJH 44 et vice-président du conseil de région APAJH
Suppléant : **Mme Claire-Isabel DOREAU-KNINDICK**, représentante de l'association des parents d'enfants dyslexiques
Suppléant : *En attente de désignation*

Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

- Titulaire : **M. Erwann DELEPINE**, Vice-président du conseil territorial de santé de Loire Atlantique
Suppléant : **M. Edouard PETIT**, représentant du conseil territorial de santé de la Sarthe
Suppléant : **M. Ludovic HUSSE**, représentant du conseil territorial de santé de la Mayenne

Collège 4 : Partenaires sociaux

a) Un représentant des organisations syndicales des salariés

- Titulaire : **M. Claude GUIHENEUF**, représentant CFDT
Suppléant : **Mme Nelly GUICHET ROCHARD**, représentant CFDT
Suppléant : *En attente de désignation*

b) Un représentant des organisations syndicales d'employeurs

- Titulaire : **M. Denis BAUDINAUD**, représentant MEDEF
Suppléant : **M. Jean-Luc JAUNATRE**, représentant MEDEF
Suppléant : **M. Norbert PADILLA**, représentant MEDEF

c) Un représentant des organisations syndicales des artisans, commerçants et professions libérales

- Titulaire : **M. Michel GOUGEON**, vice-président de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat Pays de la Loire
Suppléant : **M. Jean-François GENDRON**, Président de la CCI Nantes Saint Nazaire
Suppléant : *En attente de désignation*

d) Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

- Titulaire : **Mme Anne GAUTIER**, représentante de la chambre de l'agriculture
Suppléant : **Mme Georgette ROUSSELET**, représentante de la chambre de l'agriculture
Suppléant : *En attente de désignation*

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

a) Un représentant des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

- Titulaire : **Mme Sylvie CHAPELAIS**, déléguée régionale de Médecins du monde
- Suppléant : **M. Claude PERRINELLE**, président de la délégation départementale de la Sarthe de la Croix-Rouge Française
- Suppléant : *En attente de désignation*

d) Un représentant de la Mutualité Française

- Titulaire : **M. Jean-Michel LERAY**, administrateur de la Mutualité Française Pays de la Loire
- Suppléant : **Mme Gwénolée ABALAIN**, représentante de la Mutualité Française
- Suppléant : **Mme Christine POULIQUEN-SINA**, représentante de la Mutualité Française

Collège 7 : Offreurs des services de santé

e) Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

- Titulaire : **Mme Anne POSTIC**, directrice de l'Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux Pays de la Loire
- Suppléant : **M. Jean-François KRZYZANIAK**, membre du bureau de l'URIOPSS
- Suppléant : *En attente de désignation*

- Titulaire : **M. Dominique ANDRE**, directeur général de l'association des œuvres de Pen Bron
- Suppléant : **M. Marc MARHADOUR**, directeur général de l'ADAPEI de Loire-Atlantique
- Suppléant : *En attente de désignation*

- Titulaire : **M. Jean SELLIER**, directeur général de l'ADAPEI de Maine et Loire
- Suppléant : **M. Patrick SORIA**, directeur général de l'ADAPEI-ARIA de Vendée
- Suppléant : *En attente de désignation*

- Titulaire : **M. Jean-Yves GELINIER**, directeur de Maison d'accueil spécialisée à la Selle Craonnaise - Croix rouge Française
- Suppléant : **M. Joël BOGDAN**, directeur général de l'ADAPEI de la Sarthe
- Suppléant : *En attente de désignation*

f) Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

- Titulaire : **Mme Véronique BORRIELLO**, représentante de la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées
- Suppléant : **M. Philippe CAILLON**, directeur de l'EHPAD Saint Joseph, Nantes
- Suppléant : *En attente de désignation*

- Titulaire : **M. Willy SIRET**, directeur d'établissement Le Noble Age, Nantes
Suppléant : **M. Christophe BERGUE**, directeur d'établissements EMERA
Suppléant : **M. Bernard MORICEAU**, directeur opérationnel Atlantique EMERA

- Titulaire : **Mme Marie-Christine RUFFIE**, Directrice du centre hospitalier de Doué-la-Fontaine
Suppléant : **Mme Sandrine LAUXERROIS**, directrice EHPAD Les Hauts du Château
Suppléant : **Mme Géraldine ROY**, directrice EHPAD de Saint Laurent sur Sèvre

- Titulaire : **M. Eric BREANT**, directeur du centre national gériatrique La Chimotaie MGEN
Suppléant : **Mme Florence COTINAT**, directrice du centre médico-social Basile Moreau
Suppléant : **M. Fabien LAMY**, directeur d'EHPAD la Bourgonnière et la Guilbourderie

g) Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

- Titulaire : **M. Pierre-Emmanuel NICOLAU**, Directeur du centre d'accueil des demandeurs d'asile - Nantes
Suppléant : **Mme Soazic LEMERCIER**, chargée de mission, Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale Pays de la Loire
Suppléant : **Mme Katell OLIVIER**, chef de service à l'ANEF-FERRER

o) Un membre des unions régionales des professionnels de santé

- Titulaire : **Dr Philippe DELORME**, représentant de l'URPS médecins libéraux Pays de la Loire
Suppléant : **Dr Jean-Baptiste CAILLARD**, président de l'URPS médecins libéraux Pays de la Loire
Suppléant : En attente de désignation

Deux membres issus de la commission spécialisée de l'organisation des soins

- Titulaire : **M. Michel HAARDT**, représentant CFE-CGC
Suppléant : **M. Dominique GUIHARD**, représentant CGT
Suppléant : *En attente de désignation*

- Titulaire : **Mme Stéphanie LE BRAS**, représentante de l'URACCS (Union régionale pour l'Action Communautaire des Centres de Santé)
Suppléant : **Mme Florence ROMANO**, représentante du comité régional ADMR Pays de la Loire
Suppléant : *En attente de désignation*

Article 2

Le secrétariat de la conférence régionale de santé et de l'autonomie est assuré par l'agence régionale de santé Pays de la Loire.

Article 3

Le directeur général adjoint de l'agence régionale de santé Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nantes, le 27 novembre 2017

Le directeur général
de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire,

Signé

Jean-Jacques COIPLÉ